

Publié le 24 avril 2012

Urbanisme : La biodiversité en ligne de mire

Longtemps ignorée dans les projets de développement urbain, la biodiversité devient un nouvel enjeu. A travers les Epl, les collectivités locales ajoutent désormais cette dimension dans le cahier des charges d'écoquartiers comme à Brétigny-sur-Orge (Sorgem), au Havre (Shema) et à Lyon (Lyon Confluence).



La crise écologique et climatique met plus que jamais à l'ordre du jour la problématique de l'équilibre entre l'homme et son environnement. Selon le rapport 2011 sur la biodiversité en ville, réalisé pour le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, l'aspect écologique trouve peu à peu sa place dans les projets d'écoquartiers. Les Epl sont le fer de lance de cette politique innovante, héritage du Grenelle environnement mais aussi de la prise de conscience de l'enjeu par les collectivités locales.

La prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement urbain se retrouve d'abord par le respect des espaces naturels existants, la protection des espèces ou le développement des trames vertes et bleues. A l'Ouest de Brétigny-sur-Orge (Essonne), la [Sem du Val d'Orge](#) (Sorgem) met ainsi en valeur la richesse de la faune et de la flore locale dans l'écoquartier Clause-Bois Badeau. La stratégie vise à faire « entrer la nature au coeur de la ville » et à former une liaison naturelle avec le futur parc régional des Joncs-Marins.

Vers des actions de sensibilisation

Entre Rhône et Saône, [Lyon Confluence](#) joue également les pionniers en ayant recours à des partenaires spécialisés. Un partenariat unique en France a été signé avec le WWF et des experts de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) et de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui ont dressé l'automne dernier un précieux état des lieux d'une biodiversité locale particulièrement riche. Comme le recommande le rapport 2011 sur la biodiversité, cette approche originale devrait maintenant permettre de dégager des actions de sensibilisation et d'implication des habitants de l'écoquartier dans la préservation, voire le développement, de la faune et de la flore locale. Une politique saluée par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable pour qui les enjeux de la biodiversité en ville ne portent pas uniquement sur des fonctions écologiques et paysagères.

« La réduction des pollutions, la gestion de l'eau, l'adaptation au réchauffement climatique ou la création de lien social, sont autant de services qui doivent être reconnus et développés ». Dans cette perspective, la [Shema](#) a lancé à l'Ouest du Havre une réorganisation de la gestion de l'eau pluviale dans l'écoquartier Le Grand-Hameau dont elle est chargée de l'aménagement. Un réseau de noues paysagères le long de la voirie et des parcs et jardins aquatiques vont permettre de faire revivre toute une biodiversité au coeur de la ville.